

Exploration Knick Inc.

**États financiers intermédiaires non audités
Pour les périodes de neuf mois terminées
les 30 septembre 2018 et 2017**

AVIS AUX LECTEURS D'ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES :

Les états financiers intermédiaires non audités d'Exploration Knick Inc. pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2018, n'ont pas été examinés par une firme d'auditeurs externes.

(s) Jacques Brunelle

Jacques Brunelle

Président et chef de la direction

(s) Alain Thivierge

Alain Thivierge

Chef des opérations financières

Exploration Knick Inc.
États de la situation financière
(en dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2018 (Non-audités) \$	31 décembre 2017 (Audités) \$
ACTIF			
Courant			
Encaisse		176	291
Souscriptions à recevoir	8.1	-	2 500
Taxes sur les produits et services à recevoir		17 320	23 699
Avance à recevoir d'un administrateur		113 763	73 859
Crédits d'impôt à recevoir		-	3 571
Frais payés d'avance et autres actifs		8 310	13 788
		<u>139 569</u>	<u>117 708</u>
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	6	<u>7 343 555</u>	<u>7 292 427</u>
Total de l'actif		<u>7 483 124</u>	<u>7 410 135</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		763 946	495 073
Autres passifs	7	<u>21 800</u>	<u>21 800</u>
Total du passif		<u>785 746</u>	<u>516 873</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	8	11 084 824	11 084 824
Bons de souscription	8	65 867	89 676
Surplus d'apport		2 061 780	2 037 971
Déficit		<u>(6 515 093)</u>	<u>(6 319 209)</u>
Total des capitaux propres		<u>6 697 378</u>	<u>6 893 262</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>7 483 124</u>	<u>7 410 135</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Exploration Knick Inc.

États du résultat global

(en dollars canadiens)

	Notes	Pour la période de trois mois terminée		Pour la période de neuf mois terminée	
		30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
		2018	2017	2018	2017
		\$	\$	\$	\$
Charges opérationnelles					
Charge au titre des avantages du personnel	9.1	-	-	-	124 000
Honoraires professionnels		19 401	45 497	108 385	239 692
Développement des affaires		-	19 392	1 319	96 664
Assurances		1 698	4 530	10 804	12 853
Fournitures de bureau		-	3 727	248	6 315
Investisseurs		24 879	11 587	33 270	35 792
Gain sur règlement de dette		(2 589)	-	(11 219)	-
Gain au disposition d'investissement		-	(11 807)	-	(11 807)
Autres charges opérationnelles		12 672	9 589	53 076	54 156
		(56 062)	(82 515)	(195 884)	(557 665)
Résultat net et résultat global de la période					
		(56 062)	(82 515)	(195 884)	(557 665)
Résultat par action					
Résultat de base dilué par action		0,00	0,00	0,00	(0,00)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Exploration Knick Inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

	Notes	Capital-actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1^{er} janvier 2018		11 084 824	89 676	2 037 971	(6 319 209)	6 893 262
Bons de souscription expirés	8.1	-	(23 808)	23 808	-	-
		-	(23 808)	23 808	-	-
Résultat net et résultat global de la période		-	-	-	(195 884)	(195 884)
Solde au 30 septembre 2018		11 084 824	65 867	2 061 780	(6 515 093)	6 697 378

	Notes	Capital-actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1^{er} janvier 2017		10 036 948	102 838	1 755 506	(5 356 530)	6 538 762
Unités émises dans le cadre de placements privés	8.1	162 200	-	-	-	162 200
Actions émises dans le cadre de placements privés accreditifs	8.1	448 800	-	-	-	448 800
Actions émises pour l'acquisition de droit miniers	8.1	409 000	-	-	-	409 000
Rachat d'options action	8.1	112 500	-	(48 000)	-	64 500
Bons de souscription aux courtiers	8.1	-	9 721	-	-	9 721
Paievements fondés sur des actions	8.1	-	-	263 000	-	263 000
Frais d'émission d'actions et d'unités	8.1	-	-	-	(58 385)	(58 385)
		1 132 500	9 721	215 000	(58 385)	1 298 836
Résultat net et résultat global de la période		-	-	-	(557 665)	(557 665)
Solde au 30 septembre 2017		11 169 448	112 559	1 970 506	(5 972 580)	7 279 933

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Exploration Knick Inc.

États des flux de trésorerie

(Non audités, en dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois terminée		Pour la période de neuf mois terminée	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
			\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net	(56 062)	(85 515)	(195 884)	(557 665)
Ajustements				
Gain sur règlement de dette	(2 589)	-	(11 219)	-
Gain sur disposition d'investissement	-	(11 807)	-	(11 807)
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	124 000
Radiation crédit d'impôt à recevoir	-	-	3 571	-
Variation nette du fonds de roulement	88 946	124 206	254 545	332 834
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	30 295	29 884	51 013	(112 638)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'actifs d'exploration et d'évaluation et charge d'exploration	(72 199)	(75 361)	(51 128)	(944 697)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(72 199)	(75 361)	(51 128)	(944 697)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'unités dans le cadre de placements privés	-	50 000	-	162 200
Émission d'unités et d'actions dans le cadre de placements privés accreditifs	-	-	-	448 800
Rachat d'options d'actions	-	-	-	64 500
Frais d'émission d'actions et d'unités	-	(16 467)	-	(48 664)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	33 533	-	626 836
Variation nette de la période	238	(11 944)	(115)	(430 499)
Encaisse au début de la période	(62)	18 580	291	437 135
Encaisse à la fin de la période	176	6 636	176	6 636

Informations additionnelles – flux de trésorerie (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non auditées, en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Knick Inc. (ci-après la « Société ») se spécialise dans l'exploration et l'évaluation de gisements d'or et ses activités se situent au Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenu, ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2018, la Société a un fonds de roulement négatif de 646 177 \$ (399 165 \$ au 31 décembre 2017) et un déficit de 6 515 093 \$ (6 319 209 \$ au 31 décembre 2017). Au 30 septembre 2018, la Société a aussi un engagement de dépenses d'exploration à encourir avant le 31 décembre 2018. Cette situation indique l'existence d'incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute important relativement à la capacité de la société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite des programmes d'exploration dans ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créanciers. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers intermédiaires ont été établis conformément avec la norme comptable internationale 34, information financière intermédiaire, utilisant des méthodes comptables conformes aux normes internationales d'information financière ("IFRS") émis par International Accounting Standards Board ("IASB") et Interprétation du Comité International Financial Reporting Interpretation ("IFRIC").

Les états financiers intermédiaires de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 8 novembre 2018.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des investissements qui sont évalués à la juste valeur.

4.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Prêts et créances
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, le cas échéant.

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse, les souscriptions à recevoir et l'avance à un administrateur font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie, sauf ceux qui sont désignés comme instruments de couverture et dont celle-ci est considérée comme efficace, pour lesquels les exigences en matière de comptabilité de couverture s'appliquent. Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. Les investissements font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État et des impôts de la partie XII.6.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées en résultat net dans les charges financières, le cas échéant.

4.5 Hiérarchie de la juste valeur des éléments financiers et non financiers

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour classer la juste valeur des éléments financiers et non financiers. Les trois niveaux de la hiérarchie reflètent l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations sur des données d'entrées observables utilisées pour l'évaluation.

Niveau 1 : les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

4.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les options sur unités aux courtiers et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4.7 Crédits d'impôt à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actif d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir Note 4.10), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir Note 4.10), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.9 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

4.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent. De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non auditées, en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.12 Impôt sur le résultat

Lorsqu'applicable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat avant impôts dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi-adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la Société doit transférer son droit à des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et qu'elle a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4.13 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération et la valeur des bons de souscription antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport ou bons de souscription.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel, s'il y a lieu, est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission et le montant résiduel, s'il y a lieu, est attribué aux bons de souscription et aux autres passifs, en allouant tout d'abord un montant aux bons de souscription évalués à la juste valeur de ceux-ci à la date d'émission, soit selon le modèle de Black-Scholes et tout résiduel, le cas échéant, est alloué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé en autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Capitaux propres (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les charges liées aux bons de souscription expirés. Lorsque les options sont exercées, la valeur correspondante est transférée au capital-actions.

Les bons de souscription incluent la valeur des bons de souscription jusqu'à l'exercice ou l'expiration de ces bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, la valeur correspondante est transférée au capital-actions. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, la valeur correspondante est transférée au surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs plus les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission, ainsi que les charges de rémunération liées aux options sur actions émises.

4.14 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des paiements fondés sur des actions aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions ou en unités sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport ou aux bons de souscription dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options d'achat d'actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète et finale de l'IFRS 9 « Instruments financiers », qui remplace la norme actuelle sur les instruments financiers (IAS 39). L'IFRS 9 présente un modèle unique, fondé sur des principes de classement et d'évaluation des actifs financiers qui reflètent la nature de leurs flux de trésorerie ainsi que le modèle économique suivi par ces actifs financiers. La norme présente également des directives sur le risque de crédit propre à une entité lié aux passifs financiers et introduit le modèle de comptabilité de couverture afin de refléter les aspects économiques de la gestion du risque et de son traitement comptable. La norme présente un modèle de dépréciation unique basé sur les pertes prévues plutôt que sur les pertes encourues. La Société a appliqué l'IFRS 9 rétrospectivement en fonction d'une première date d'application au 1^{er} janvier 2018. Cette transition n'a pas eu d'incidence sur les états financiers.

Trésorerie : Coût amorti selon IFRS 9 (prêts et créances au coût amorti selon IAS 39)

Comptes fournisseurs et frais courus : Coût amorti selon IFRS 9 (passifs financiers au coût amorti selon IAS 39)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.1 Incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée.

Pour les actifs d'exploration et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation: la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.7 pour plus d'informations.

5.2 Jugements importants de la direction

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction de la Société évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société générera ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2018	Entrées	Solde au 30 septembre 2018
	\$	\$	\$
Québec			
Propriété East-West (a)			
Acquisitions d'une redevance	375 000	-	375 000
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation	3 079 922	-	3 079 922
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 234 686	30 596	1 265 282
	<u>4 689 608</u>	<u>30 596</u>	<u>4 720 204</u>
 Propriété Trécesson (b)			
Droits miniers	581 380	1 763	583 143
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 988 267	18 769	2 007 036
	<u>2 569 647</u>	<u>20 532</u>	<u>2 590 179</u>
 Ontario			
Propriété Triple Lake (c)			
Droit miniers	-	-	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	33 173	-	33 173
	<u>33 173</u>	<u>-</u>	<u>33 173</u>
 Sommaire			
Droit miniers	581 380	1 763	583 143
Droit à une redevance	375 000	-	375 000
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation	3 079 922	-	3 079 922
Dépenses d'exploration et d'évaluation	3 256 125	49 365	3 305 490
	<u>7 292 427</u>	<u>51 128</u>	<u>7 343 555</u>

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2017	Entrées	Radiation	Solde au 31 décembre 2017
	\$	\$		\$
Québec				
Propriété East-West (a)				
Acquisitions d'une redevance	-	375 000	-	375 000
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation	3 079 922	-	-	3 079 922
Dépenses d'exploration et d'évaluation	499 016	735 670	-	1 234 686
	<u>3 578 938</u>	<u>1 110 670</u>	<u>-</u>	<u>4 689 608</u>
Propriété Trécesson (b)				
Droits miniers	554 458	26 922	-	581 380
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 583 966	404 301	-	1 988 267
	<u>2 138 424</u>	<u>431 223</u>	<u>-</u>	<u>2 569 647</u>
Propriété Dekeyser (c)				
Droits miniers	-	23 250	(23 250)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>23 250</u>	<u>(23 250)</u>	<u>-</u>
Ontario				
Propriété Triple Lake (d)				
Droit miniers	-	-	-	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	29 957	3 216	-	33 173
	<u>29 957</u>	<u>3 216</u>	<u>-</u>	<u>33 173</u>
Sommaire				
Droit miniers	554 458	50 172	(23 250)	581 380
Droit à une redevance	-	375 000	-	375 000
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation	3 079 922	-	-	3 079 922
Dépenses d'exploration et d'évaluation	2 112 939	1 143 186	-	3 256 125
	<u>5 747 319</u>	<u>1 568 358</u>	<u>(23 250)</u>	<u>7 292 427</u>

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Québec

a) East-West

La Société détient un intérêt de 100 % dans la propriété composée de 7 claims miniers.

La propriété est assujettie à une redevance NSR de 3,5 % dont le premier 1 % peut être racheté en contrepartie de 500 000 \$ en espèces, le deuxième 1 % en contrepartie de 1 000 000 \$ en espèces et le 1,5 % restant en contrepartie de 1 500 000 \$ en espèces.

En janvier 2017, la Société a procédé au rachat de 1,75 % de la redevance NSR sur la propriété East-West en contrepartie de 50 000 \$ en espèces et de l'émission de 5 000 000 d'actions ordinaires.

b) Trécesson

La Société détient un intérêt de 100 % dans 167 claims miniers.

Le 22 août 2017, la Société a acquis vingt-deux (22) claims miniers additionnels de la propriété Trécesson en contrepartie de 500 000 actions ordinaires à une juste valeur de 0,04 \$ en date de la transaction.

La propriété est assujettie à une redevance NSR de 2 % dont 1 % peut être rachetée au montant de 1 000 000 \$ en espèces.

Ontario

c) Triple Lake

La Société détient un intérêt de 100 % dans la propriété composée de 6 claims miniers.

La propriété est assujettie à une redevance NSR de 3 %, dont 1 % peut être racheté au montant de 1 000 000 \$ en espèces.

7. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Dettes fournisseurs	422 904	234 461
Frais courus	88 572	6 071
Sommes à remettre à l'état	2 039	4 109
Impôts de la partie XII.6 et pénalité fiscale	250 431	250 432
	763 946	495 073

8. CAPITAUX PROPRES

8.1 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société comprend seulement un nombre illimité des actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon au versement de dividendes et au remboursement du capital et donne droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions émises et entièrement libérées au début de la période	124 570 794	106 081 168
Placements privés (b)(d)(e)	-	2 869 813
Placements privés accréditifs (a)(d)(e)	-	8 569 813
Acquisition de royalties (g)	-	5 000 000
Acquisition de droits miniers (c)(f)(e)	-	750 000
Exercices d'options (h)	-	1 150 000
Émission d'actions sans contrepartie (i)	-	150 000
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin de la période	124 570 794	124 570 794

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non auditées, en dollars canadiens)

8. CAPITAUX PROPRES (suite)

8.1 Capital-actions (suite)

- a) Le 19 décembre 2017, la Société a conclu un placement privé pour un montant total de 54 500 \$. La Société a émis un total de 1 090 000 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,05 \$ par action. Un montant de 21 800 \$ a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2017, une souscription de 2 500 \$ était toujours à recevoir et a fait l'objet d'une radiation considérant l'expectative nulle de recouvrement.
- b) Le 11 septembre 2017, la Société a conclu un placement privé pour un montant total de 50 000 \$. La Société a émis un total de 1 000 000 actions ordinaires et 1 000 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,08 \$, expirant 18 mois suivant la clôture du placement. Un montant de 10 000 \$ liés aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation des bons de souscription dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2017, une souscription de 20 000 \$ était toujours à recevoir et a fait l'objet d'une radiation considérant l'expectative nulle de recouvrement.
- c) Le 22 août 2017, la Société a conclu une entente pour acquérir 22 claims miniers couvrant la superficie de 2 103 hectares de la propriété Trécession en contrepartie de l'émission de 500 000 actions à une juste valeur en date de la transaction de 0,04 \$ l'action.
- d) Le 23 mars 2017, la Société a complété la seconde tranche de son placement privé pour un nombre total de 179 unités du capital de la Société, au prix de 1 000 \$ l'unité, pour un produit total brut de 178 993 \$. En considérant la réalisation de la première tranche complétée le 27 février 2017, la Société a émis un nombre total de 561 unités pour un produit total brut de 560 978 \$. Chaque unité est composée de 3 333 actions ordinaires et 13 333 actions ordinaires accréditatives du capital de la Société et de 3 333 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la Société, au prix de 0,08 \$ l'action ordinaire, pour une période de 12 mois suivant leur date respective d'émission. Un montant de 14 917 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation des bons de souscription dans l'état de la situation financière. Les courtiers ont reçu des paiements en espèces de 8 320 \$ et 138 661 bons aux courtiers permettant d'acheter jusqu'à 138 661 actions ordinaires de la Société, à un prix de 0,08 \$ par action ordinaire, dans un délai de 12 mois après la clôture.
- e) Le 27 février 2017, la Société a complété la première tranche d'un placement privé pour un nombre total de 382 unités du capital de la Société, au prix de 1 000 \$ l'unité, pour un produit total brut de 381 985 \$. Chaque unité est composée de 3 333 actions ordinaires et 13 333 actions ordinaires accréditatives du capital de la Société et de 3 333 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la Société, au prix de 0,08 \$ l'action ordinaire, pour une période de 12 mois suivant leur date respective d'émission. Aucune valeur n'a été accordée aux bons de souscription. Les courtiers ont reçu des paiements en espèces de 11 120 \$ et 185 325 bons aux courtiers permettant d'acheter jusqu'à 185 325 actions ordinaires de la Société, à un prix de 0,08 \$ par action ordinaire, dans un délai de 12 mois après la clôture.
- f) Le 24 janvier 2017, la Société a signé une entente d'option pour acquérir un intérêt de 100 % pour la propriété Dekeyser composé de 10 claims miniers couvrant une superficie approximative de 579 hectares dans la région de Val D'Or. La Société peut exercer son option en contrepartie de 40 000 \$ en espèces et l'émission de 800 000 actions ordinaires en versements sur une période de 2 ans. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a émis 250 000 actions à une valeur moyenne de 0,53 \$ par action, soit 13 250 \$, et a décidé de radier la propriété.
- g) Le 13 janvier 2017, la Société a conclu une entente pour le rachat de la moitié de la royauté sur sa propriété East-West en contrepartie d'un montant en espèces de 50 000 \$ et l'émission de 5 000 000 actions ordinaires à une valeur de 0,065 \$ par action, soit 325 000 \$.
- h) En 2017, 1 150 000 (néant en 2016) options ont été exercées au prix moyen pondéré de 0,10 \$ (néant \$ en 2016) l'action d'une valeur marchande moyenne de 0,06 \$.
- i) Le 19 mai 2017, la Société a émis 150 000 actions sans aucune contrepartie.

8.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de la période	29 965 773	0,07	29 364 699	0,07
Émis	-	-	3 193 799	0,08
Expirés	(21 393 889)	0,06	(2 592 815)	0,09
Solde à la fin de la période	8 571 884	0,08	29 965 773	0,07

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

8. CAPITAUX PROPRES (suite)

8.2 Bons de souscription (suite)

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'action.

Date d'expiration	Nombre		Prix d'exercice
	30 septembre 2018	31 décembre 2017	
			\$
Septembre 2018	-	8 400 000	0,08
Décembre 2018	6 500 000	6 500 000	0,08
Février 2018	-	800 090	0,10
Février 2018	-	1 458 531	0,08
Mars 2018	-	10 000 000	0,05
Mars 2018	-	735 268	0,08
Octobre 2018	1 071 884	1 071 884	0,07
Mai 2019	1 000 000	1 000 000	0,08
	8 571 884	29 965 773	

9. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

9.1 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux membres du personnel et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 10 % des actions en circulation.

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder cinq ans.

Les principales conditions du régime sont les suivantes:

- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être réservées pour un bénéficiaire, autre qu'un conseiller, au cours de toute période de 12 mois est limité à 5 % des actions émises et en circulation et sont exerçables dès leur octroi ;
- Le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un conseiller au cours de toute période de 12 mois est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation et sont exerçables dès leur octroi.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres.

La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Exerçables et en circulation au début	11 400 000	0,07	7 950 000	0,07
Exercées	-	-	(1 150 000)	0,05
Expirées	(1 750 000)	0,06	-	-
Octroyés	-	-	4 600 000	0,07
Exerçables et en circulation à la fin	9 650 000	0,07	11 400 000	0,07

a) Le 23 mai 2017, la Société a octroyé 1 300 000 options d'achat d'actions à un administrateur et des consultants. Les options d'achat d'actions sont exerçables sur une période de 5 ans à un prix d'exercice de 0,10 \$.

b) Le 31 janvier 2017, la Société a octroyé 3 300 000 options d'achat d'actions à des membres de la direction des administrateurs et des consultants. Les options d'achat d'actions sont exerçables sur une période de 5 ans à un prix d'exercice de 0,06 \$.

Les options en circulation et exerçables au 30 septembre 2018 se détaillent comme suit:

Prix d'exercice	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
0,10	3 000 000	3.25	3 600 000	3,34
0,06	3 300 000	3.33	3 300 000	4,08
0,05	3 350 000	2.33	4 500 000	2,35
	9 650 000		11 400 000	

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non auditées, en dollars canadiens)

10. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$		\$	
Actifs financiers				
<i>Prêts et créances</i>				
Encaisse	176	176	291	291
Souscriptions à recevoir	-	-	2 500	2 500
Avance à recevoir d'un administrateur	113 763	113 763	73 859	73 859
	113 939	113 939	76 650	76 650
Passifs financiers				
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>				
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	511 475	511 475	240 532	240 532

La valeur comptable des instruments financiers classés dans les catégories prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti présentés dans le tableau ci-dessus, est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

Les investissements consistent en des actions de société cotées. La juste valeur, obtenue par des données de niveau 1 selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, a donc été établie selon le cours boursier en date de clôture.

La note 4.4 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 14 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

11. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Pour la période de trois mois terminée les 30 septembre		Pour la période de six mois terminée les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Investissement	-	52 920	-	52 920
Compte à recevoir	-	(7 150)	2 500	48 341
Avance à recevoir d'un administrateur	(76 391)	(23 528)	(39 904)	(66 416)
Taxes sur les produits et services à recevoir	21 667	126 088	6 379	8 550
Frais payés d'avance	8 884	(45 953)	5 478	158 474
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	134 785	21 829	280 092	130 965
	88 946	124 206	254 545	332 834

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président, le vice-président et les membres de la famille proche de ces individus :

	Pour la période de neuf mois terminée les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Honoraires professionnels	30 000	95 000
Honoraires professionnels capitalisés aux actifs d'exploration et dévaluation	-	55 000
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	5 547
Autres charges opérationnelles	100 997	-
Paiements fondés sur des actions	-	48 000
Total de la rémunération	130 997	203 547

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques, ni de conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

13. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société; et
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice financier en cours est présenté à la note 8 et à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 8.1 et 15.

La Société détermine le montant du capital proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

14. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie à la note 10. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux.

Aucun changement n'a été effectué en matières d'objectifs, de politiques ou de procédures liés à la gestion des risques au cours des périodes de présentation de l'information financière.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

14.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 30 septembre soit l'encaisse, les souscriptions à recevoir et l'avance à recevoir d'un administrateur.

La Société effectue un suivi continu des défaillances des autres contreparties. La Société a pour politique de traiter uniquement avec des parties solvables et estime que la qualité du crédit des autres contreparties est bonne.

Le risque de crédit de l'encaisse est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

14.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de droits miniers au moyen de financements privés et accréditifs.

Les liquidités actuelles de la Société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration de la prochaine année. La Société s'attend à pouvoir respecter ses obligations si elle est en mesure de réaliser un ou des financements au cours du prochain exercice. Les dettes fournisseurs et autres créditeurs ont des échéances contractuelles de douze mois et moins.

Exploration Knick Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(Non audités, en dollars canadiens)

15. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Le produit de financement non dépensé lié aux actions accréditives émises au cours de 2017 devant être engagé avant le 31 décembre 2018 représente 180 531 \$ au 30 septembre 2018. Selon les restrictions imposées en vertu des législations fiscales, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration des propriétés minières canadiennes.

16. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 10 octobre 2018, la Société a retourné au trésor 550 000 actions émises sans contrepartie.